

## **GROUPE RENAULT**

119, rue du Point du Jour - 92109 Boulogne Billancourt

Tel : 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34

www.cgt-renault.com - e-mail : cgtrenault@gmail.com



### **Déclaration CGT du 7 février 2022 – 1<sup>ère</sup> réunion de NAO.**

L'année 2021 a été encore marquée par la crise sanitaire, dont l'ensemble de la population mondiale et des français ont largement subi les conséquences.

A cette crise vient s'ajouter une forte reprise de l'inflation qui devrait se poursuivre sur l'année 2022.

Les produits de première nécessité, fruits et légumes, produits frais et le prix de l'énergie ont fortement augmenté touchant particulièrement les plus modestes d'entre nous, salariés, retraités, et privés d'emploi.

Certains, dans la période sont dans l'obligation de faire des choix entre s'alimenter ou se chauffer. Plusieurs personnes limitent leur déplacement au strict minimum et ceux quelque soit leur catégorie socioprofessionnelle.

Après une année 2021 blanche sur le plan salarial dans le Groupe Renault, la question d'Augmentation Générale des Salaires nous est posée dans l'entreprise.

Il ne serait pas acceptable qu'une fois de plus les salariés de Renault subissent une baisse de leur pouvoir d'achat.

Nous proposons de débattre :

- ✓ D'une Augmentation Générale des Salaires à hauteur de 5% pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles
- ✓ D'un budget additionnel pour l'égalité salariale entre les hommes et les femmes « à travail égal, salaire égal »
- ✓ Nous reformulons notre demande d'une grille unique des salaires dans le Groupe Renault, avec un démarrage de la grille à 2000€ pour un coefficient à 165 soit une valeur du point à 12,20€.  
A ce jour 3 coefficients APR et 4 coefficients employés ont une base de salaire inférieur au SMIC. Le gouvernement menace de prendre des sanctions vis-à-vis des branches et entreprises qui ne résoudraient pas cet état de fait intolérable.
- ✓ Un 13<sup>ième</sup> mois pour tous
- ✓ L'uniformisation et la revalorisation de l'ensemble des primes de 10%
- ✓ Revalorisation des primes transports pour que celle-ci représentent 60€ mensuel
- ✓ Revalorisation des indemnités kilométrique
  - Voiture personnelle de 0,43 à 0,52€
  - Location IIIB de 0,19 à 0,30

- ✓ Revalorisation de
  - L'Unité d'Expérience Métier 1 de 40€ à 45€
  - L'Unité d'Expérience Métier 2 de 25€ à 45€
- ✓ Pour les APR versement des augmentations au 1 avril comme pour les autres catégories professionnelles

La crise sanitaire, la baisse du pouvoir d'achat ne sont pas les mêmes pour tous, y compris chez Renault.

Nous continuons à assister au mercato parmi la population de nos cadres dirigeants. Vos présentations ne permettent toujours pas la transparence sur la rémunération de nos cadres supérieurs. Nous réclamons un complément d'information concernant les salaires et avantages des personnes dont la qualification est supérieure à IIC.